

ENQUÊTE CAP RETRAITE 2015

Aidants familiaux auprès d'un proche âgé : vœux et enjeux
Principaux enseignements



Aidants familiaux auprès d'un proche âgé : vœux et enjeux

Principaux enseignements

En 2014, la France comptait 4,3 millions d'aidants familiaux pour **8 375 535 personnes âgées de 70 ans et plus¹**. Ces aidants assistent leur proche en perte d'autonomie à leur domicile, dans les tâches de la vie quotidienne, parfois sans aucune aide extérieure. Une situation délicate qui révèle des contraintes multiples pour l'aidant dont l'âge moyen est de 59 ans²: coût élevé de la prise en charge, sentiment de solitude et besoin d'information et d'accompagnement.

Début 2016, la loi d'adaptation de la société au vieillissement devrait entrer en vigueur.

Axée sur le maintien à domicile des seniors, cette loi est très attendue par les aidants puisqu'elle leur dédie également certaines mesures inédites.

Au regard de cette actualité, Cap Retraite, qui partage depuis plus de 20 ans le quotidien de ces familles, a voulu en savoir davantage en interrogeant directement les premiers concernés: soit plus de **1 000 aidants familiaux³**.

Les résultats de cette enquête apportent un éclairage nouveau sur leur **situation actuelle**, leur **rôle** et leurs **espoirs** pour l'avenir.

Sources

(1) Insee, estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2014)

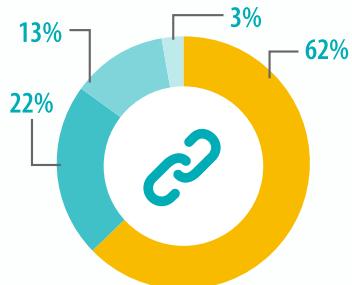
(2) DREES mars 2012

(3) Enquête réalisée en ligne par Cap Retraite, du 20 au 30 août 2015, auprès d'un échantillon de 1 041 aidants familiaux d'un proche âgé résidant à domicile, en contact avec Cap Retraite.

QUI SONT LES AIDANTS FAMILIAUX ?



L'AIDANT FAMILIAL : il s'agit d'une personne **non professionnelle** qui apporte son soutien à un proche âgé en **perte d'autonomie** et effectue pour lui des **tâches de la vie quotidienne** telles que les soins de base, les courses, la cuisine, le ménage, les activités d'ordre sociales et administratives,...



L'aide est **l'enfant de la personne aidée** dans la majorité des cas

■ Enfant, gendre ou belle-fille ■ Conjoint ■ Autre membre de la famille ■ Ami ou voisin



**55 % des aidants familiaux
sont eux-mêmes retraités**



34 % exercent encore une activité professionnelle

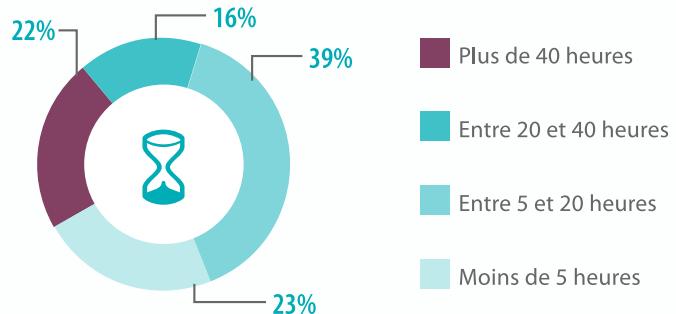


**37 % des aidants sont confrontés à des conflits familiaux
engendrés par la prise en charge de la dépendance de leur proche.**

LE QUOTIDIEN DES AIDANTS FAMILIAUX

Nombre d'heures hebdomadaires consacrées à la personne âgée par l'aidant familial

Plus d'1 aidant sur 5 consacre plus de 40h par semaine à son proche



54 % des aidants participent financièrement à la prise en charge de la dépendance de leur proche



64 % se sentent isolés dans le cadre de l'accompagnement de leur proche



98 % n'ont jamais eu recours au congé de solidarité familiale ou au congé de soutien familial



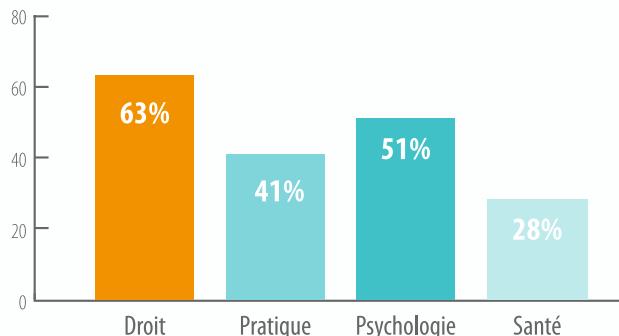
63 % ne connaissent ni les solutions de répit, ni les structures de soutien dédiées

LES ATTENTES DES AIDANTS FAMILIAUX



76 % des aidants souhaiteraient obtenir davantage d'aides financières de l'Etat

Domaines dans lesquels les aidants souhaiteraient un accompagnement plus poussé



■ Droit : informations sur les droits de l'aidant et aides financières disponibles

■ Psychologie : meilleure appréhension de la relation avec son proche

■ Pratique : organisation et gestion quotidiennes

■ Santé : informations sur les pathologies du grand-âge

Les projections des aidants familiaux pour leur avenir



51 % des aidants ne souhaitent pas bénéficier de l'aide d'un proche pour affronter leur éventuelle perte d'autonomie



30 % des aidants comptent sur les aides de l'Etat pour financer leur future dépendance

Les vœux exprimés par les aidants

1

Davantage d'aides financières pour faire face aux coûts de la prise en charge à domicile ou aux tarifs des maisons de retraite.

2

Une information plus précise sur les aides financières existantes, les démarches administratives à suivre et les recours possibles de l'aidant.

3

Un soutien psychologique adapté aux difficultés rencontrées au quotidien et au sentiment de solitude engendré.

Conclusion

Les problématiques soulevées par ce sondage auprès des aidants familiaux permettent d'établir un état des lieux précis de la situation actuelle.

Les attentes exprimées se rejoignent: les aidants réclament des **aides financières tangibles**, des mesures permettant de **réels temps de répit**, de l'information accessible et des formations pratiques.

Quelles alternatives s'ouvrent donc à eux? Les **associations** oeuvrent d'ores et déjà pour offrir des solutions adaptées et le **gouvernement** tente de combler les besoins de ces aidants.

Les mesures à destination des aidants, prévues dans la future loi sur l'**adaptation de la société au vieillissement** sont attendues depuis des années. Répondront-elles enfin à leurs demandes?

Le débat est ouvert, les enjeux de taille, et la concrétisation sur le terrain est à présent **la priorité**.

Les préconisations de Cap Retraite

Fort de son expérience sur le terrain et après avoir recueilli les sentiments des aidants familiaux, Cap Retraite livre ses préconisations pour améliorer la situation :

- La reconnaissance d'un **statut juridique d'aidant** avec des **avantages financiers** et fiscaux clairement établis; ainsi que des **congés payés** prévus par le Droit du Travail, pour les aidants encore en activité.
- La **rémunération** de l'aidant familial, à hauteur des efforts déployés.
- La **mise en place de formations qualifiantes** des aidants sur les méthodes de prise en charge des personnes âgées.
- Le **renforcement des structures d'information et de soutien existantes**, en offrant davantage de pouvoir aux associations.